

Vertou, le 8 juillet 2022

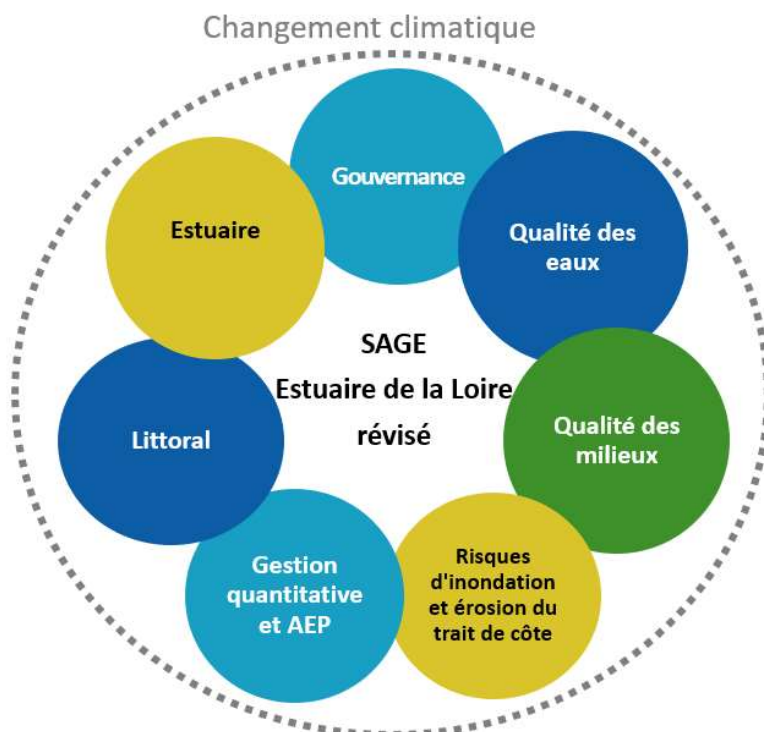
## Note de présentation

# Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire de la Loire révisé

## Consultation dématérialisée du public

Le SAGE Estuaire de la Loire, approuvé par arrêté inter préfectoral le 9 septembre 2009, est entré en révision en 2015, à l'initiative de la Commission locale de l'eau.

Après 5 années de travaux et de concertation pour la mise à jour de l'état des lieux et du diagnostic du territoire, et la définition d'une stratégie, la CLE a validé le 18 février 2020 les documents composant le projet de SAGE révisé (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques – PAGD, règlement, rapport environnemental).

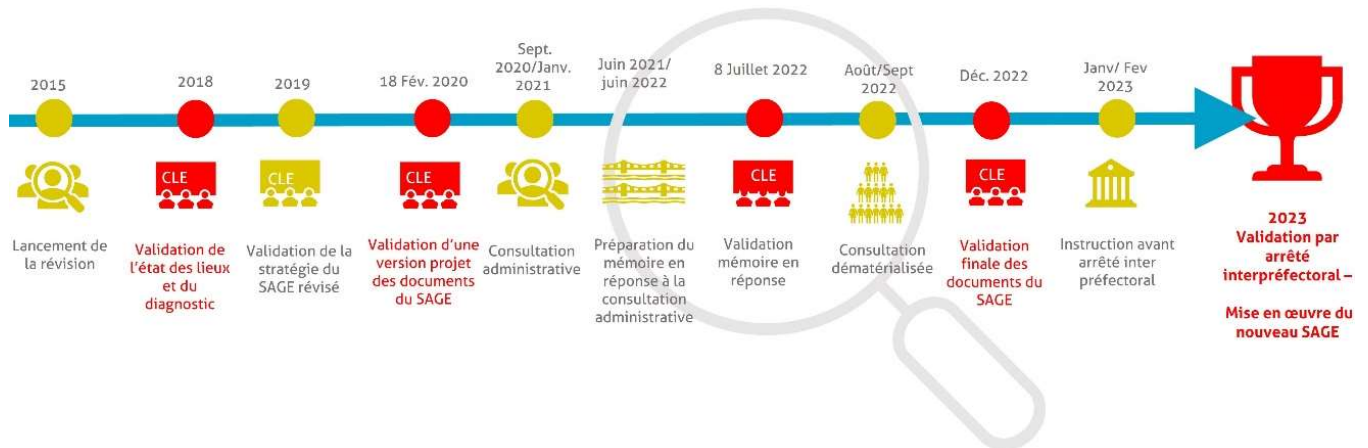


Le SAGE révisé s'articule autour de 7 enjeux thématiques et un enjeu transversal\*, le changement climatique.

Au travers de ses 31 objectifs, 23 orientations, 118 dispositions et 10 règles, qui composent le SAGE révisé, la CLE porte une ambition forte pour l'atteinte du bon état des masses d'eau sur son territoire.

Dans la continuité de la procédure, la CLE a engagé la consultation administrative du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 1<sup>er</sup> février 2021.

Le 8 juillet 2022, et après une année de concertation avec les acteurs du territoire, la CLE a validé un mémoire en réponse aux avis formulés par les instances et structures invitées à participer à la consultation administrative.



### Date et lieux de la consultation :

Conformément à l'article L 212-9 du Code de l'environnement, le projet de SAGE Estuaire de la Loire révisé est mis à la consultation du public suivant les modalités prévues à l'article L 123-19 du Code de l'environnement.

Plus précisément, le dossier déposé à la consultation du public comprend :

- La déclaration d'intention
- Le rapport de présentation du SAGE Estuaire de la Loire
- Le projet de PAGD de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Le projet de Règlement
- Le rapport environnemental
- La délibération de la CLE du 18 février 2020 validant le projet de SAGE Estuaire de la Loire révisé
- Le mémoire en réponse aux avis issus de la consultation administrative
- La délibération de la CLE du 8 juillet 2022 validant le mémoire en réponse aux avis issus de la consultation administrative

**Les contributions du public sont uniquement attendues sur le PAGD et le règlement.**

**La consultation est ouverte par voie électronique du 22 août au 30 septembre 2022 inclus.**

**Le dossier complet est disponible sur le site internet de la Préfecture de la Loire-Atlantique :**

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement/Consultations-en-cours>